

feries... Mukera...

Contractor C. O
EXERCICE 1952

à chefs
Moiss Kabaya
Avril

RUHENERI
22081

PERCEPTIONS D'IMPÔTS

IMPÔT DE CLASSEMENT

Perçu pour impôt de classement X 130	55	7.150
" rachat prestation en vivres		
a) pour Maitre	130	2
b) pour chef	130	1
c) pour sous-chef	130	3
Perçu pour C.A.C.	130	33
Perçu pour C.A.C. Roulé	130	15
Perçu pour C.A.C. Amashyamba	130	52
Total	130	187

IMPÔT SUPPLÉMENTAIRE (polygamie)

Perçu pour impôt supplémentaire X 130	55	7.150
" rachat prestation en vivres		
" pour sous-chef	130	2
" pour chef	130	1
" pour sous-chef	130	3
" pour C.A.C. Roulé	130	33
" pour C.A.C. Amashyamba	130	15
Total	130	187

23.530 i.e. % Vingt-trois pour cent de l'impôt de classement X 130 = 2.995 FRS.

8.968 i.e. - Quatre-vingt-dix-huit pour cent de l'impôt supplémentaire

3.575 i.e. - Trois mille cinq cent soixante-cinq pour cent de l'impôt supplémentaire

3.944 i.e. - Trois mille neuf cent quarante-quatre pour cent de l'impôt supplémentaire

40.017

3.516.50 Exercice Antérieur

43.533,50

Perçu pour impôt supplémentaire X 130 = 1.755 FRS.

3850
133

Ruhengeri, le 22-4-1952.

Le Collecteur des Impôts Indigènes,

Kay